

Aileron

Publié à l'intention des membres de l'A.V.V.C.

Vol 4 N° 1, Février 1997

Rédacteur en chef: Pierre Tourangeau

Distribution et mise en page: Sylvain Bourque

Mot du président

Chers membres, bonjour.

Je voudrais d'abord revenir sur la saison 1996.

Tout d'abord les points sombres: une météo décevante en particulier au printemps, mais qui a persisté toute la saison, et qui eu un effet dissuasif sur le renouvellement du membership. Seulement 51 membres se sont joints à nous cette année, comparativement à 65 durant l'année précédente. Résultat: nous n'avons effectué que 1263 vols, avec comme conséquence que nous avons dû retarder certains projets. Par ailleurs, les opérations au sol ont connu quelques ratés, et serons revues pour 1997.

Parlons maintenant des points positifs: en premier lieu, une saison sans aucun accident; la présence assidue d'instructeurs et de pilotes-remorqueurs lors de nos journées d'opérations; deux avions remorqueurs en pleine forme qui ont nécessité un entretien minimum; une nouvelle hélice pour XKD; la vente du 1-26 pour le remplacer par un 2-33 sans mise de fonds supplémentaire.

Deux nouveaux solos ont été effectués: Kateri Charron et Yves Pontbriand, et une nouvelle licence de planeur à été émise à Kateri Charron. Félicitation ! En passant, il parait que Mario Ducharme obtiendra la sienne cette année...

À la suite du cours d'instructeur de l'ACVV, 8 nouveaux instructeurs ont été formés à notre club. Cela

augure bien pour les futurs et actuels étudiants.

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 8 décembre 1996, deux nouveaux directeurs se sont joints

à nous. Il s'agit de Mario Ducharme et de Yves Pontbriand. Deux réunions du conseil d'administration ont déjà eu lieu, nous avons actuellement quelques projets en cours. Un comité de publicité et de marketing a été formé et s'est réuni deux fois.

Un deuxième 2-33 a été acheté, et sa livraison pour le début d'avril. Un consortium a été formé et a acheté un Blanik L-13 1974 avec près de 2000 heures de vol pour 10 300\$ (can). Un seul problème, il est présentement en Allemagne et peut-être sur l'Atlantique en ce moment. Nous sommes toujours à la recherche d'un deuxième groupe de membres pour acquérir le Ka-6E du club de Québec (communiquez avec J-Y Morin). Notre flotte passera à 2 x 2-33, 2 x Ka-6, un Bergfalke, un Blanik L-13, un Lark IS28-B2 et un Jantar. Donc cinq biplaces et trois monoplaces dont on peut être fier.

Pour protéger toutes nos nouvelles et anciennes machines volantes, nous projetons d'agrandir notre hangar. Une grande partie du financement sera assuré par des revenus d'entreposage en hiver.

Comme vous le voyez, il y a beaucoup de travail à faire présentement, ce qui ne nous empêche pas de mettre toute notre énergie à recruter de nouveaux membres. Il est impératif que nous comptions 65 membres en 1997 afin d'assurer une valorisation optimale constante de nos actifs. Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à me contacter à la maison (pas au travail) avant 22 heures...

Je vous souhaite pour 97, une saison remplie de vols inoubliables. Pour ma part, je serai en Pennsylvanie du 19 au 27 avril, quelque part sous un cumulus. Bonne saison à tous.

André R. Pepin

Cotisation annuelle 1997

Vous pouvez payer votre cotisation annuelle en plusieurs versements si vous payez au moins 150\$ avant le 1er avril 1997. Vous pouvez échelonner vos paiements, avec le montant ou les dates que vous voulez, en autant que le paiement complet soit fait avant le 1er mai 1997.

Après le 1er avril 1997, le paiement complet de votre cotisation sera exigé avant tout vol, si vous n'avez pas fait de paiement initial de 150\$ avant le 1er avril 1997.

Pour ceux qui peuvent se le permettre, un paiement anticipé ou une avance de 100\$ ou plus sur leurs futurs frais de vols, serait grandement apprécié.

Certificat restreint de radiotéléphoniste

Cette année, nous ferons respecter le règlement du ministère des Transports qui dit qu'il est obligatoire d'avoir un certificat restreint de radiotéléphoniste pour piloter un aéronef au Canada. Dorénavant, avant toute autorisation de vol en solo au club, il sera obligatoire de le détenir.

Nous avons maintenant, à notre club, un examinateur d'Industrie Canada, en la personne de Sylvain Bourque. Vous pouvez communiquer avec lui pour obtenir le guide d'étude CIR-21, et prendre arrangement pour suivre un cours préparatoire à l'examen (non obligatoire) ou pour passer l'examen permettant d'obtenir le certificat de radiotéléphoniste. Vous pouvez le joindre au (514) 597-7070 , boîte vocale #9700 ou via champlain@videotron.ca. Faites-lui part de vos besoins et de vos disponibilités, car le cours sera donné sous peu.

Compensations aux instructeurs et au C.A.

Ceux qui ont droit à des compensations monétaires, remarqueront qu'elles n'ont pas été déduites de leur cotisation annuelle.

C'est parce que ces compensations sont applicables aux frais de vols seulement, et non à la cotisation annuelle. Elles vous seront remises sur votre premier compte de vols de la saison 1997.

Champlain sur internet

Jean-Marc Cloutier prépare actuellement la mise en forme d'une page WEB qui sera accessible via le site internet de l'ACVV (SAC) au cours du mois de février 1997.

Vous pouvez écrire à Sylvain Bourque, notre trésorier via son adresse de courrier électronique: "champlain@videotron.ca". Transmettez-lui votre adresse électronique, pour recevoir votre facture de vols et toute autre publication du club, comme l'Aileron.

Ceci réduira nos frais postaux et de papeterie, sans compter que la transmission des informations sera quasi-instantanée. À suivre...

Projet Hangar

Réjean Dallaire à rencontré quatre entrepreneurs soumissionnaires pour l'agrandissement de notre Hangar de 80' X 70', samedi, le 8 février dernier. Les soumissions doivent être déposées avant le 21 février à 15H00.

Les travaux pourraient débuter vers la mi-mars et se terminer autour du 1er mai 1997. Le financement va se faire par le biais d'un prêt hypothécaire et via des prêt de nos membres. Avis aux intéressés.